

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° M21-0033011

N°D : 74784

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2190 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RADI G.H ABDELALI

Date de naissance : 31/05/1957

Adresse : Casablanca, Bd Sidi El Kacouan N° 58

Tél. : 06 64 09 09 80 Total des frais engagés : 777 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/06/2021

Nom et prénom du malade : Dr Gouraud A. Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Maladie Respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/06/21	CG		3000dhs	AR Wassi Signature Dr. A.R. WASSI 02/06/2021
07/06/21	CS		6	2

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE L'EXTENSION</b> 24 Rue 8 Lissasta Extension CASABLANCA Tél: 05 22 91 19 19	02/06/21	228.90
<b>PHARMACIE L'EXTENSION</b> 24 Rue 8 Lissasta CASABLANCA	02/06/21	248.50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>PHARMACIE L'EXTENSION</b> 24 Rue S. Lassafa Extension - CASABLANCA Tél: 05 22 95 48 40	07/06/2021		1000

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

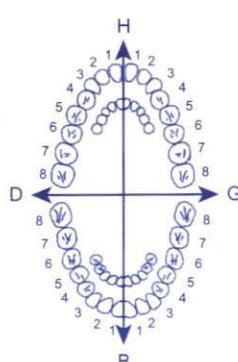
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## [Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU BRICOLEUR ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr. GADDAR Wassil**  
**PNEUMOLOGUE**

Asthme - Allergies  
Pathologie du Sommeil  
Arrêt du Tabac  
Spirométrie - Bronchoscopie  
Tests Cutanés  
Maladies professionnelles



**الدكتور خضراء واصل**  
**اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى**

الضيق - الحساسية

أمراض النوم - الإقلاع عن التدخين

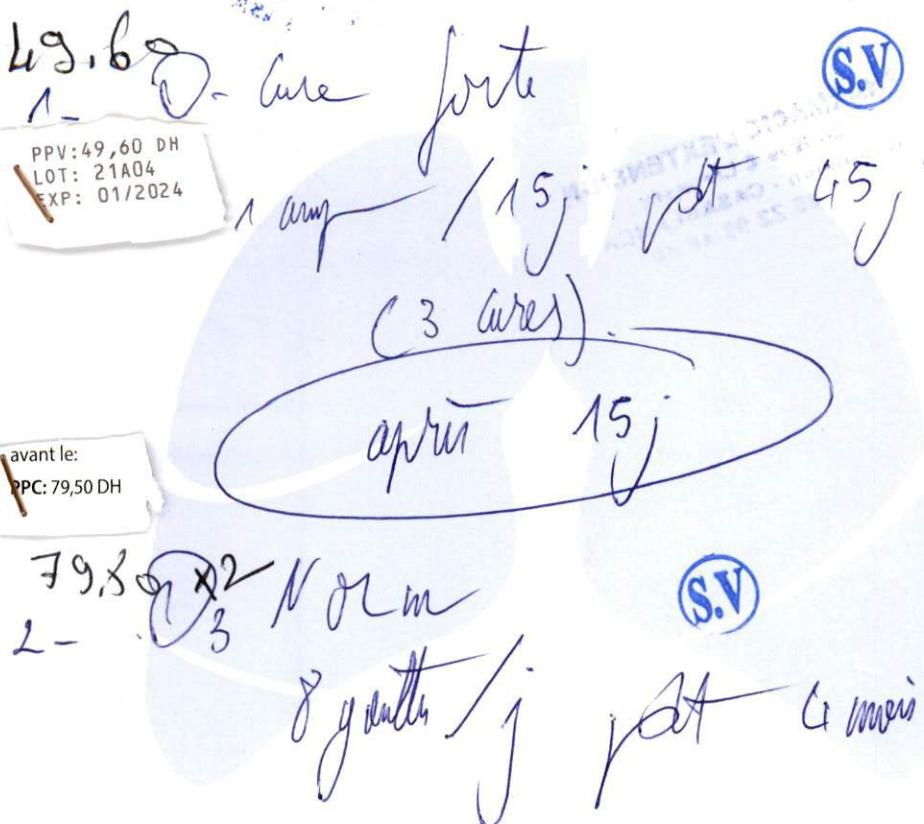
الفحص بالمنظار - فحص وظائف الرئة

اختبار الحساسية

الأمراض المهنية

Casablanca le : 07/01/21

MEGORAR AZIZA



رقم 11، زنقة أبو الحسن العسكري (الفوازير سابقا) الطابق 5 (مصدع متوفّر) الشقة 12 في المستشفيات - الدار البيضاء.

11, Rue Abou Hassan Askari (ex - Lavoisier) 5<sup>ème</sup> Etage (avec ascenseur), appart. 12, quartier des hôpitaux - Casablanca.

**Urgence** 06 77 20 20 24 **05 22 860 444** **drgaddar@gmail.com**

ICE: 00202322000065

39.90

3- Exam

S.A.

39.90

1 Sachet x 3/j

(8h00 - 12h00 - 16h00)  
jat 14j

240,00

**PHARMACIE L'EXTENSION**  
24 Rue 8 Lissasfa  
Extension - CASABLANCA  
Tél: 05 22 93 48 40

**PHARMACIE L'EXTENSION**  
24 Rue 8 Lissasfa  
Extension - CASABLANCA  
Tél: 05 22 93 48 40

DR. GADDAMISSI  
11, Rue Lamine Des Trésoriers  
Tél: 0522 860 012

Date : 02/06/21

## Ordonnance

MEGOVAR AZIZA

69.00

Lot : V134F  
Dlou : 05/23  
P.P.C : 69 Dh

1/j

Visentil

1cp x 1/j vlt

15j

30.00



Prospan Si 1cp

1/j

PHARMACIE L'EXTENSION  
24 Rue 4 Lissabon  
Extensore Casablanca  
Tél: 06 22 98 44 49

89,50

Manitene

am

METEOPASMYL® B 20 caps molles

Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg

P.P.V. : 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

1/j

40,40

Meteospamy

DR. GAUDAD Wassil  
11, Rue de l'OSMA, Appt 12  
Elg 5 Quartier des hopitaux  
Tél: 06 22 960 444

228,50

1gt x 1/j

vlt 1/j

102, 103 Boulevard Anoual - Casablanca - Maroc / Tél : +212 522641400

Fax : +212 522860897 Email : contact@internationalclinic.ma